

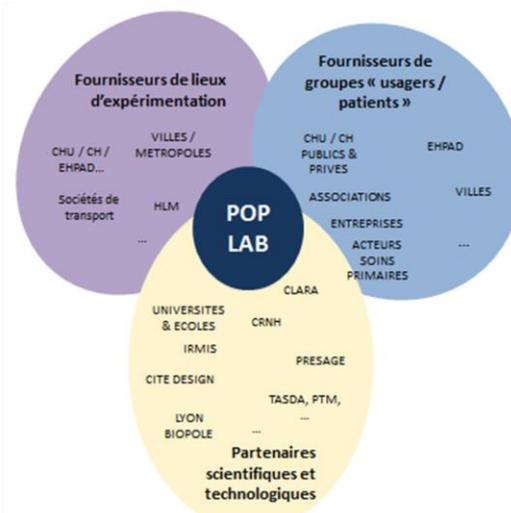
APPEL A EXPERIMENTATIONS DU POP LAB
LE LIVING LAB REGIONAL DU BIEN VIEILLIR

Soyez porteurs de projets, ou terrains d'expérimentations ou partenaires-usager

**Pour une société de la longévité
inclusive, solidaire et en santé**

- Propose des lieux d'expérimentation et facilite l'accès à des populations d'usagers / citoyens / patients ...
- Réunit des équipes pluridisciplinaires nécessaires pour procéder à la validation des expérimentations sur le plan scientifique, éthique, économique, etc...
- Encadre des évaluations des expérimentations et valide les résultats
- Capitalise les résultats des expérimentations pour les dupliquer à une plus grande échelle (*scaling-up*)

Suivant le thème du projet, et le lieu d'expérimentation, le POP LAB mobilisera et mettra en relation différents niveaux d'acteurs



PIECES JOINTES AU PRESENT CAHIER DES CHARGES :

- Dossier de candidature à compléter par les porteurs de projets,
- Déclaration d'intérêt à compléter pour être terrain d'expérimentations ou partenaire/usager

QUI SOMMES-NOUS ?

Le GÉrontopôle Auvergne Rhône-Alpes se positionne comme la « Fabrique Participative de la longévité solidaire »; il se structure actuellement au niveau régional.

Dans ce contexte, le Living Lab du Bien Vieillir reçoit les soutiens financiers de la Région Auvergne Rhône-Alpes, de Saint-Etienne Métropole et de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes.

Il s'agit d'un « laboratoire vivant » que nous pouvons aller chercher en tout point de la région. Il est un espace d'accompagnement des projets en faveur du grand-âge et un espace d'expérimentations hors les murs sur l'ensemble de la région.

L'objectif est d'aboutir à des réalisations concrètes pour une longévité solidaire et en santé et répondre aux problématiques des fragilités et d'autonomie des personnes âgées, mais aussi aux envies des seniors et à leur qualité de vie.

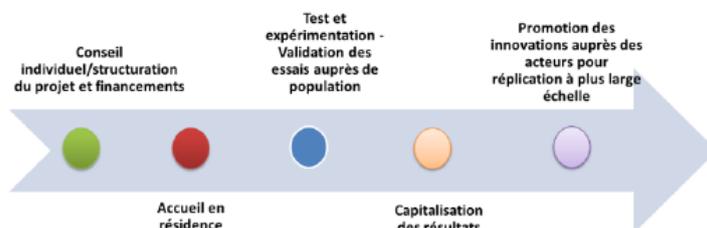
NOTRE ACCOMPAGNEMENT ?

Véritable incubateur à projets, le Living Lab est un lieu d'immersion au bénéfice des innovateurs qui vont pouvoir développer une connaissance fine des besoins et des conditions d'acceptation des innovations par les usagers.

Nous proposons de vous accompagner lors de :

- la mise en œuvre d'expérimentations en conditions réelles
- l'évaluation des solutions que vous développez.

Le Living Lab s'appuie notamment sur la Cité du Design, les compétences scientifiques au sein des Universités et grandes écoles de la Région, les compétences métiers au sein de terrains d'expérimentations variés (CHUs, établissements de soin et d'hébergement des personnes âgées, tissu associatif, services et espaces publics des collectivités, ...).



Grâce à nos réseaux de partenaires nous facilitons et orchestrans pour vous les accès à :

- **Des communautés d'utilisateurs** (seniors, aidants et professionnel, ...) qui participeront avec l'aide des designers et des scientifiques à la co-conception, l'expérimentation et l'évaluation de vos innovations (nouveau produit, service ou organisation) ;
- **Des lieux d'expérimentation** grâce aux opérateurs partenaires du GÉrontopôle (établissements d'accueil, d'hébergements et de soin des aînés, collectivités publiques, associations, ...) ;

- **Des expertises** ad’hoc sur l’ensemble des champs de la Gérontologie et des questions liées au vieillissement de la population (expertises métiers, scientifiques, méthodologiques ou économiques).

QUEL TYPE DE SOUTIEN EST APPORTÉ AUX PROJETS ?

Selon leur nature (produit, service, organisation) et leur niveau de maturité (concept, prototype, pré-industrialisation, ...), les projets retenus pourront être soutenus sous la forme :

- De la mobilisation d’expertises identifiées pour leur pertinence sur le sujet traité, et une contribution au financement pour tout ou partie de cette expertise (sur des critères économiques, scientifiques, métiers et usages) ;
- De contribution pour tout ou partie au financement de prestations d’études scientifiques ou d’usage autour d’expérimentations et de tests avec les usagers (focus group usagers, laboratoires d’usages, étude d’évaluation, analyses ou tests scientifiques en laboratoire de recherche ou plateforme technologique, ...) ;
- La recherche de terrains d’expérimentations et une contribution au financement de coûts spécifiques engendrés par l’implémentation d’un démonstrateur (signalétique, redevances, ...) ;
- Le suivi du projet par le comité d’experts du GÉrontopôle Auvergne Rhône-Alpes (design, sciences humaines et sociales, physiologie de l’exercice, éthique, prévention, nutrition, sciences du numérique, gérontologie, ...) ;
- La communication et la valorisation du projet et des résultats par le GÉrontopôle.

Les dépenses éligibles à une **contribution financière** du GÉrontopôle sont celles qui entrent dans le cadre de la mise en œuvre de tests et d’expérimentations :

- L’achat de prestations externes : prestations intellectuelles ou de services, notamment d’accompagnement méthodologique, d’analyse et d’évaluation ;
- L’achat de consommables, équipements dédiés à l’implémentation de tests et d’expérimentations avec les usagers.

Les dépenses attribuables aux frais de fonctionnement et aux coûts de développement hors « living lab » sont non éligibles, mais devront figurer et être explicitées dans le budget prévisionnel soumis dans le dossier.

D’un principe général, les prestations financées intégralement par le GÉrontopôle en seront sa propriété. Toutefois, une phase de cadrage permettra d’étudier les conditions de partenariat au cas par cas conjointement avec les porteurs de projets et les autres partenaires impliqués dans l’expérimentation. Les conditions de partenariat feront alors l’objet d’une convention.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Par cet appel à expérimentations, notre objectif est d'identifier, d'accompagner la réussite et diffuser sur le territoire de nouvelles solutions montrant des impacts en termes d'innovations sociales ou organisationnelles en faveur d'une société de la longévité inclusive, solidaire et en santé.

Cet appel à projets répond à la volonté du GÉrontopôle et de ses partenaires régionaux de :

- Favoriser le déploiement de solutions concrètes et opérationnelles en faveur du senior dans tous ses états (actif, retraité, fragile, en perte d'autonomie) ;
- Œuvrer dans le sens d'une plus grande qualité de vie et des liens sociaux en autonomie ;
- Montrer que la longévité peut être source d'innovation et de développement économique et social ;
- Faire entendre la parole des usagers pour l'émergence d'innovations attendues, soutenables et durables ;
- Consolider des méthodologies qui facilitent les coopérations entre les expertises métiers, scientifiques, design et usager autour des questions du Bien vieillir ;
- Identifier les facteurs clés de succès et les modèles économiques qui permettent la faisabilité et l'appropriation à long terme des solutions proposées aux usagers ;
- Identifier des lieux d'expérimentation et faire émerger des démonstrateurs sur le territoire régional.

QUELLES THEMATIQUES PRIORITAIRES ?

Dans le cadre de cet appel à expérimentations, seront particulièrement attendues l'expérimentation de solutions adossées aux champs du numérique et des sciences humaines et sociales, sur les 4 thématiques prioritaires suivantes:

- De l'habitat inclusif, porteur de nouveaux services rendus en faveur de l'autonomie et de la qualité de vie ;
- De l'activité physique, cognitive et/ou sociale des seniors et des personnes fragiles comme vecteur de santé et de bien-être et de prévention de la perte d'autonomie (prise de repas, serious game, objets connectés, ...) ;
- La prise en compte des plus vulnérables par le repérage des fragilités et la lutte contre l'isolement ;
- L'accompagnement des publics (personnes âgées, aidants naturels et professionnels) dans l'appropriation des innovations technologiques, organisationnelles ou de services (domotique, objets connectés, internet,).

Ces thématiques sont celles pour lesquelles des propositions sont attendues en priorité, toutefois, tout projet innovant traitant du bien vieillir, qu'elle qu'en soit sa forme sera étudié avec attention.

QUELS SONT LES PROJETS ELIGIBLES ?

Cet appel est ouvert aux projets d'expérimentations en conditions réelles de concepts, prototypes de solutions qui peuvent se présenter sous la forme d'un nouveau produit, service ou organisation.

Les projets éligibles à cet appel à expérimentations doivent :

- Etre portés par une start-up, une entreprise, une association, une institution ou une collectivité locale, ... ; ces structures devront être en conformité avec la réglementation (fiscale, administrative,) ;
- Répondre aux objectifs et thématiques du présent appel à projets ;
- Trouver un intérêt dans les approches en mode « Living Lab » : expérimentation, implication des usagers dans le processus d'innovation, prise en compte des usages ;
- Etre compatibles avec le calendrier de l'appel à expérimentations.

QUEL EST LE PROCESSUS DE SELECTION ?

La sélection des projets sera assurée par le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes qui s'appuiera sur son comité et son réseau d'experts issus de la sphère « métiers » (sur les champs du soin, du social et du médico-social en gériatrie) et de la sphère scientifique (Design et innovation par les usages, sociologie, éthiques, prévention, économie de la santé, gériatrie, ...).

La sélection des projets se fera en concertation avec les financeurs du Living Lab, c'est à dire : La Région Auvergne Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.

Les étapes prévues pour la sélection des dossiers sont les suivantes :

- **La présélection des projets par le Gérontopôle** qui mobilisera, au cas par cas et en accord avec les candidats, des personnalités reconnues pour leurs expertises sur les champs thématiques des projets candidats,
- **La sélection définitive par un comité composé d'experts** dont la liste sera disponible pour les candidats qui le souhaitent
- **Notification auprès des lauréats**

Les propositions seront examinées, puis sélectionnées selon les critères suivants :

- L'inscription du projet dans les objectifs et orientations thématiques du présent appel ;
- Un calendrier de mise en œuvre et d'exploitation des résultats compatible avec celui du présent appel à projets (cf ci-après) ;
- Le caractère innovant et le degré de réponse à un besoin médical ou socio-économique ;
- La valeur ajoutée d'une démarche Living Lab pour l'avancée du projet ;
- La faisabilité technique et organisationnelle ;
- Le caractère reproductible et transférable de la solution ou concept au contexte régional.

Au regard de ces critères, le comité de sélection étudiera l'ensemble des projets pour proposer un accompagnement personnalisé.

Dans le cadre de l'examen des dossiers, le Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes pourra prendre contact avec les candidats afin d'obtenir si besoin des informations et/ou pièces complémentaires utiles pour consolider l'instruction du dossier.

Lors de l'instruction, les projets pourront être :

- Retenus ;
- Réorientés vers d'autres dispositifs plus appropriés ou complémentaires ;
- Ajournés en attendant des compléments d'informations pour une instruction ultérieure.

COMMENT DEPOSER MON DOSSIER ?

Il y a 2 types de démarche possibles avec :

- Un dossier à destination des porteurs de projets d'expérimentations
- Une déclaration d'intérêt pour les terrains d'expérimentations

1- Pour les porteurs de projets d'expérimentations de solutions innovantes :

Les candidats sont invités à renseigner le dossier de candidature ci-joint comprenant :

- La fiche synthétique de présentation ;
- Le dossier de candidature ;

Ils devront joindre obligatoirement :

- Les statuts datés et signés pour les associations, ou extraits Kbis pour les entreprises.
- Le dernier rapport d'activité de la structure, ainsi que ses derniers états financiers (au format réglementaire le cas échéant : bilan et compte de résultat).

Des **pièces complémentaires** au dossier sont bienvenues et notamment des courriers de soutien, premiers rapport d'analyse (usages, marché, ...)

Les candidats voudront bien renvoyer le dossier de candidature complet **au plus tard le 23 janvier 2019 à minuit**, en **format pdf**, et **par mail** à l'adresse suivante :

contact@gerontopole-aura.fr

Nous vous remercions de bien vouloir faire figurer en **objet : Candidature Expérimentations 2019**.

Le dossier de candidature doit être rempli dans son intégralité et saisi informatiquement.

Nous vous rappelons que l'ensemble du dossier de candidature doit impérativement être déposé dans les délais impartis avec les pièces justificatives demandées ci-dessus. **Tout dossier incomplet sera rejeté.**

2- Pour les terrains d'expérimentations ou partenaires/usagers :

Vous souhaitez contribuer à la dynamique du Living Lab du Bien Vieillir du GÉRONTOPÔLE Auvergne Rhône-Alpes en tant que **terrain d'expérimentations ou partenaire nous permettant d'accéder aux publics cibles ?**

Nous vous invitons alors à renseigner et nous retourner le formulaire **ci-joint en format pdf**, de préférence avant le 24 janvier 2019, et **par mail** à l'adresse suivante :

contact@gerontopole-aura.fr

Nous vous remercions de bien vouloir faire figurer en [objet : Déclaration Intérêt terrain/partenaire](#)

Le formulaire doit être saisi informatiquement et renfermer le plus de renseignements possibles.

Nous pourrions ainsi vous solliciter comme partenaire dans le cadre de nos projets d'expérimentations.

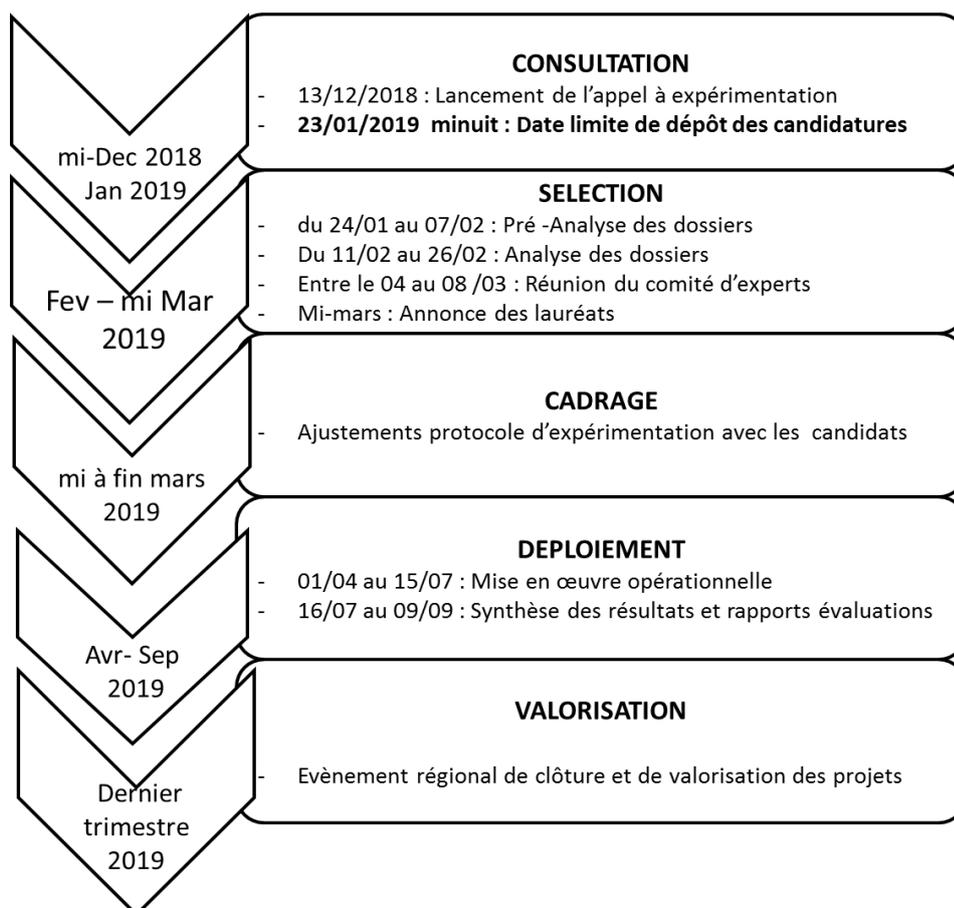
Nous entendons par « terrains d'expérimentations » les lieux physiques) où pourront être testé un nouveau concept, prototype ; de service ou produit, ou d'une nouvelle forme d'organisation ; qu'il soit déployé physiquement dans ces lieux ou de manière dématérialisée, et dont l'usage par des testeurs-usagers est rattaché à ces lieux.

Tout lieu, tant qu'il est adapté à une expérimentation, peut potentiellement être proposé.

Le retour / le bénéfice pour vous sera :

- une mise en relation avec l'écosystème du Living Lab du Gérontopôle, et de son réseau au sens large,
- une mise en valeur de vos compétences, de votre structure et savoir-faire auprès des porteurs de projets, des financeurs, des partenaires du Gérontopôle et du public,
- une opportunité pour co-construire de nouvelles solutions en adéquation avec vos besoins spécifiques.

QUEL EST LE CALENDRIER DE CE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS ?



COMMENT ME RENSEIGNER ET OBTENIR PLUS DE DETAILS ?

Contact

Nadia Khammar, chef de projet

Tel 06 43 93 85 94

Mail contact@gerontopole-aura.fr (Objet du mail : LIVLAB – Demande d'informations)